

# Conducteurs bénévoles – Section B

## Autorisation pour le transport d'élèves

Division scolaire/district : \_\_\_\_\_

Nom de l'école/de l'établissement : \_\_\_\_\_

La présente autorise : \_\_\_\_\_  
(nom du conducteur bénévole)

à transporter des élèves participant à des activités parrainées/autorisées par l'école, du \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ .  
(jj/mm/aa) (jj/mm/aa)

Véhicule : marque \_\_\_\_\_ modèle \_\_\_\_\_ plaque d'immatriculation \_\_\_\_\_

Nom du directeur (imprimer) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur

\_\_\_\_\_  
Date

### NOTE – Il relève des politiques et procédures divisionnaires que les personnes qui transportent des élèves :

- (1) utilisent une automobile avec une protection en matière de responsabilité civile adéquate, telle que prescrite par les lois manitobaines ;
- (2) soumettent un rapport écrit ponctuel au conseil scolaire, les détails compris, de tout accident découlant de l'utilisation d'une automobile immatriculée aux fins d'affaires du conseil ;
- (3) soient conscientes que l'assurance des écoles au Manitoba, détenue par le conseil scolaire, n'entre en vigueur qu'après l'épuisement de leur limite d'assurance responsabilité civile primaire Autopac.

N.B. – Un "conducteur désigné" signifie toute personne, autorisée par le conseil scolaire, ayant accepté d'agir comme conducteur pour une activité quelconque au volant de sa propre voiture ou d'un autre véhicule immatriculé. Sont inclus, mais non de façon limitative : commissaires, employés, enseignants, parents, volontaires, élèves ou officiers du conseil scolaire.

### Déclaration du conducteur :

- Je déclare que je détiens un permis de conduire en règle, que je suis autorisé à conduire au Manitoba et que le véhicule ci-dessus mentionné est couvert d'une assurance responsabilité civile adéquate, telle que prescrite par les lois manitobaines.
- Je déclare que le véhicule décrit ci-dessus est en bon état mécanique et qu'il y a des ceintures de sécurité fonctionnelles, en nombre suffisant pour tous les passagers.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

### Déclaration à être signée par le propriétaire du véhicule (si le conducteur n'en est pas le propriétaire) :

- Je déclare avoir autorisé \_\_\_\_\_ à conduire mon véhicule pour transporter des élèves.
- Je déclare que la personne ci-dessus détient un permis de conduire en règle et qu'elle est autorisée à conduire.
- Je déclare que le véhicule décrit ci-dessus est en bon état mécanique et qu'il y a des ceintures de sécurité fonctionnelles, en nombre suffisant pour tous les passagers.

Nom (imprimer) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date